

CERCLE POLAIRE

RAPPORT FINANCIER

31 MARS 2016

	Pages
RAPPORT DE L'AUDITEUR INDÉPENDANT	1 et 2
ÉTATS FINANCIERS	
Résultats	3
Évolution de l'actif net	4
Flux de trésorerie	5
Bilan	6
Notes complémentaires	7 à 11

RAPPORT DE L'AUDITEUR INDÉPENDANT

Aux administrateurs de
CERCLE POLAIRE

Nous avons effectué l'audit des états financiers ci-joints de **CERCLE POLAIRE**, qui comprennent le bilan au 31 mars 2016 et les états des résultats, de l'évolution de l'actif net et des flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, ainsi qu'un résumé des principales méthodes comptables et d'autres informations explicatives.

Responsabilité de la direction pour les états financiers

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle de ces états financiers conformément aux Normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Responsabilité de l'auditeur

Notre responsabilité consiste à exprimer une opinion sur les états financiers, sur la base de notre audit. Nous avons effectué notre audit selon les normes d'audit généralement reconnues du Canada. Ces normes requièrent que nous nous conformions aux règles de déontologie et que nous planifions et réalisons l'audit de façon à obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers ne comportent pas d'anomalies significatives.

Un audit implique la mise en œuvre de procédures en vue de recueillir des éléments probants concernant les montants et les informations fournis dans les états financiers. Le choix des procédures relève du jugement de l'auditeur, et notamment de son évaluation des risques que les états financiers comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. Dans l'évaluation de ces risques, l'auditeur prend en considération le contrôle interne de l'entité portant sur la préparation et la présentation fidèle des états financiers afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de l'entité. Un audit comporte également l'appréciation du caractère approprié des méthodes comptables retenues et du caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que l'appréciation de la présentation d'ensemble des états financiers.

Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit avec réserve.

Fondement de l'opinion avec réserve

Comme c'est le cas dans de nombreux organismes de bienfaisance, l'organisme tire des produits d'activités de financement, dons et commandites dont il n'est pas possible de vérifier l'intégralité de façon satisfaisante. Par conséquent, notre audit de ces produits s'est limité aux montants inscrits dans les comptes de l'organisme et nous n'avons pas pu déterminer si des ajustements pourraient devoir être apportés aux montants des produits, à l'excédent des produits sur les charges, des flux de trésorerie liés aux activités de fonctionnement pour les exercices clos le 31 mars 2016 et le 31 mars 2015, de l'actif à court terme au 31 mars 2016 et au 31 mars 2015, et de l'actif net au 1^{er} avril et 31 mars 2016 et 2015. Nous avons exprimé par conséquent une opinion d'audit modifiée sur les états financiers de l'exercice clos le 31 mars 2015, en raison des incidences possibles de cette limitation de l'étendue des travaux.

Opinion avec réserve

À notre avis, à l'exception des incidences possibles du problème décrit dans le paragraphe «Fondement de l'opinion avec réserve», les états financiers donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière de CERCLE POLAIRE au 31 mars 2016, ainsi que des résultats de ses activités et de ses flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, conformément aux Normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif.

Aubé Anctil Pichette et Associés

Comptables professionnels agréés

Société en nom collectif¹

Québec, Québec

Le 25 mai 2016

¹ Par Michel Pichette, CPA auditeur, CA

CERCLE POLAIRE

RÉSULTATS

	Exercice clos le 31 mars	
	2016	2015
	\$	\$
Produits		
Autofinancement (note 3)	1 616	1 109
Dons	11 023	7 283
Gain sur la cession d'immobilisations corporelles		198
Subventions (note 4)	155 069	148 028
	167 708	156 618
Charges		
Amortissement des immobilisations corporelles	3 939	4 418
Associations et abonnements	1 185	1 335
Assurances	881	1 020
Autofinancement	3 004	2 108
Électricité	2 554	2 877
Entretien et réparations	2 296	2 857
Frais de déplacements	2 324	2 523
Honoraires professionnels	4 526	4 215
Intérêts et frais bancaires	134	131
Intérêts sur le contrat de location-acquisition	239	
Loyer	11 760	12 746
Papeterie et frais de bureau	2 431	1 909
Publicité	130	1 112
Salaires et charges sociales	126 483	120 770
Taxes et permis	34	34
Télécommunications	1 882	1 980
	163 802	160 035
EXCÉDENT (INSUFFISANCE) DES PRODUITS SUR LES CHARGES	3 906	(3 417)

CERCLE POLAIRE

ÉVOLUTION DE L'ACTIF NET

	Investi en immobilisations		Exercice clos le 31 mars	
	corporelles \$	Non affecté \$	Total \$	Total \$
SOLDE AU DÉBUT DE L'EXERCICE	10 240	12 676	22 916	26 333
Excédent (insuffisance) des produits sur les charges	(2 890)	6 796	3 906	(3 417)
Acquisition d'immobilisations corporelles (note 7)	3 735	(3 735)		
SOLDE À LA FIN DE L'EXERCICE	11 085	15 737	26 822	22 916

CERCLE POLAIRE

FLUX DE TRÉSORERIE

	Exercice clos le 31 mars	
	2016	2015
	\$	\$
ACTIVITÉS DE FONCTIONNEMENT		
Excédent (insuffisance) des produits sur les charges	3 906	(3 417)
Éléments n'affectant pas la trésorerie :		
Amortissement des immobilisations corporelles	3 939	4 418
Amortissement de la subvention reportée afférente à la mise à jour du site internet	(5 000)	
Amortissement de la subvention reportée afférente aux immobilisations corporelles	(1 049)	(1 049)
Gain sur la cession d'immobilisations corporelles		(198)
	1 796	(246)
Variation nette d'éléments hors trésorerie liés aux activités de fonctionnement (note 5)	5 715	8 880
Flux de trésorerie liés aux activités de fonctionnement	7 511	8 634
ACTIVITÉS D'INVESTISSEMENT		
Produit de la cession d'immobilisations corporelles, soit les flux de trésorerie liés aux activités d'investissement		198
ACTIVITÉS DE FINANCEMENT		
Remboursement de l'obligation découlant d'un contrat de location-acquisition, soit les flux de trésorerie liés aux activités de financement	(649)	
AUGMENTATION DE LA TRÉSORERIE ET ÉQUIVALENTS DE TRÉSORERIE	6 862	8 832
TRÉSORERIE ET ÉQUIVALENTS DE TRÉSORERIE AU DÉBUT DE L'EXERCICE	19 932	11 100
TRÉSORERIE ET ÉQUIVALENTS DE TRÉSORERIE À LA FIN DE L'EXERCICE	26 794	19 932

La trésorerie et les équivalents de trésorerie sont constitués de l'encaisse.

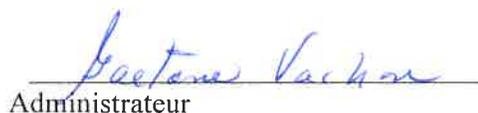
CERCLE POLAIRE

BILAN

	Au 31 mars	
	2016	2015
	\$	\$
ACTIF		
À COURT TERME		
Encaisse	26 794	19 932
Comptes clients et autres créances (note 6)	2 862	4 031
Frais payés d'avance	609	1 260
TOTAL DE L'ACTIF À COURT TERME	30 265	25 223
IMMOBILISATIONS CORPORELLES ET BIEN LOUÉ EN VERTU D'UN CONTRAT DE LOCATION-ACQUISITION (note 7)	14 232	14 436
TOTAL DE L'ACTIF	44 497	39 659
PASSIF		
À COURT TERME		
Créditeurs (note 8)	11 442	7 547
Subvention reportée		5 000
Tranche de l'obligation découlant d'un contrat de location-acquisition échéant au cours du prochain exercice (note 9)	695	
TOTAL DU PASSIF À COURT TERME	12 137	12 547
OBLIGATION DÉCOULANT D'UN CONTRAT DE LOCATION-ACQUISITION (note 9)	2 391	
SUBVENTION REPORTÉE AFFÉRENTE AUX IMMOBILISATIONS CORPORELLES (note 10)	3 147	4 196
TOTAL DU PASSIF	17 675	16 743
ACTIF NET		
INVESTI EN IMMOBILISATIONS CORPORELLES	11 085	10 240
NON AFFECTÉ	15 737	12 676
TOTAL DE L'ACTIF NET	26 822	22 916
TOTAL DU PASSIF ET DE L'ACTIF NET	44 497	39 659
ENGAGEMENT CONTRACTUEL (note 11)		

Pour le conseil d'administration :


Administratrice


Administrateur

CERCLE POLAIRE

NOTES COMPLÉMENTAIRES

31 MARS 2016

1- STATUT ET OBJECTIF DE L'ORGANISME

Cercle polaire est un organisme sans but lucratif constitué en vertu de la partie III de la *Loi sur les compagnies du Québec* et est un organisme de bienfaisance enregistré au sens de la *Loi de l'impôt sur le revenu*. L'organisme a pour but de regrouper les gens qui vivent avec une personne atteinte de trouble bipolaire et d'entreprendre toute action susceptible de défendre et promouvoir leurs intérêts.

2- PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES

L'organisme applique les Normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif.

Comptabilisation des produits

L'organisme utilise la méthode du report pour la comptabilisation des apports. Les apports affectés sont constatés à titre de produits de l'exercice au cours duquel les charges connexes sont engagées. Les apports non affectés sont constatés à titre de produits de l'exercice lorsqu'ils sont reçus ou à recevoir si le montant à recevoir peut faire l'objet d'une estimation raisonnable et que sa réception est raisonnablement assurée. Les produits d'autofinancement sont constatés à titre de revenus lorsque les activités ont lieu.

Trésorerie et équivalents de trésorerie

La politique de l'organisme consiste à présenter dans la trésorerie et les équivalents de trésorerie les soldes bancaires incluant les découverts bancaires dont les soldes fluctuent souvent entre le positif et le négatif et les dépôts à terme dont l'échéance n'excède pas trois mois à partir de la date d'acquisition.

Instruments financiers

Évaluation des instruments financiers

L'organisme évalue initialement ses actifs financiers et ses passifs financiers à la juste valeur. Il évalue ultérieurement tous ses actifs financiers et ses passifs financiers au coût ou au coût après amortissement.

Les actifs financiers évalués au coût après amortissement se composent de l'encaisse et des comptes clients et autres créances. Les passifs financiers évalués au coût après amortissement se composent des créanciers.

Immobilisations corporelles et bien loué en vertu d'un contrat de location-acquisition

Les immobilisations corporelles et le bien loué en vertu d'un contrat de location-acquisition sont comptabilisés au coût et sont amortis en fonction de leur durée de vie utile respective selon les méthodes et les taux annuels ou durée indiqués ci-dessous.

	<u>Méthodes</u>	<u>Taux ou durée</u>
		durée restante
Améliorations locatives	Linéaire	du bail
Matériel informatique	Dégressif	30 %
Mobilier et équipement	Dégressif	20 %

CERCLE POLAIRE

NOTES COMPLÉMENTAIRES

31 MARS 2016

2- PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES (suite)

Actif net investi en immobilisations corporelles

L'organisme a décidé de grever d'une affectation interne le montant de l'actif net investi en immobilisations corporelles et de le présenter après déduction de la subvention reportée afférente aux immobilisations.

Apports reçus sous forme de biens et services

L'organisme bénéficie de certains biens et services fournis gratuitement. En raison de la difficulté de déterminer la juste valeur des apports reçus sous forme de biens et services, ceux-ci ne sont pas constatés dans les états financiers.

3- AUTOFINANCEMENT

	2016 \$	2015 \$
Activités de formation	1 450	94
Activité 25ième anniversaire		807
Guides de médicaments	164	32
Prix d'excellence congrès FFAPAMM		100
Ventes d'articles promotionnels	2	76
	1 616	1 109

4- SUBVENTIONS

	2016 \$	2015 \$
Centre intégré universitaire de santé et services sociaux	144 124	142 697
Emplois d'été Canada	3 396	3 782
Ministre de la famille	1 500	500
Amortissement de la subvention reportée afférente à la mise à jour du site internet	5 000	
Amortissement de la subvention reportée afférente aux immobilisations corporelles	1 049	1 049
	155 069	148 028

CERCLE POLAIRE

NOTES COMPLÉMENTAIRES

31 MARS 2016

5- VARIATION NETTE D'ÉLÉMENTS HORS TRÉSORERIE LIÉS AUX ACTIVITÉS DE FONCTIONNEMENT

	2016	2015
	\$	\$
Comptes clients et autres créances	1 169	9 690
Frais payés d'avance	651	(30)
Créditeurs	3 895	(5 780)
Subvention reportée		5 000
	5 715	8 880

6- COMPTES CLIENTS ET AUTRES CRÉANCES

	2016	2015
	\$	\$
Comptes clients	937	2 303
Sommes à recevoir de l'État	1 925	1 728
	2 862	4 031

7- IMMOBILISATIONS CORPORELLES ET BIEN LOUÉ EN VERTU D'UN CONTRAT DE LOCATION-ACQUISITION

	Coût	Amortissement cumulé	Valeur comptable nette	
	\$	\$	2016	2015
	\$	\$	\$	\$
Améliorations locatives	7 949	4 544	3 405	4 541
Matériel informatique	23 860	20 687	3 173	4 529
Mobilier et équipement	31 345	27 052	4 293	5 366
	63 154	52 283	10 871	14 436
Bien loué en vertu d'un contrat de location-acquisition				
Mobilier et équipement	3 735	374	3 361	
	66 889	52 657	14 232	14 436

Au cours de l'exercice, l'organisme a acquis pour 3 735 \$ d'immobilisations corporelles au moyen d'un contrat de location-acquisition. Cette opération étant sans incidence sur les flux de trésorerie.

CERCLE POLAIRE

NOTES COMPLÉMENTAIRES

31 MARS 2016

8- CRÉDITEURS

	2016 \$	2015 \$
Fournisseurs et frais courus	7 933	7 142
Sommes à remettre à l'État	3 509	405
	11 442	7 547

9- OBLIGATION DÉCOULANT D'UN CONTRAT DE LOCATION-ACQUISITION

	2016 \$	2015 \$
6,88 %, remboursable par versements trimestriels de 222 \$, comprenant capital et intérêts, échéant en mars 2020, avec option d'achat de 10 \$ à l'échéance	3 086	
Tranche échéant au cours du prochain exercice	695	
	2 391	

Les paiements minimums futurs exigibles au cours des quatre prochains exercices en vertu du contrat de location-acquisition s'établissent comme suit :

	\$
2017	888
2018	888
2019	888
2020	888
	3 552

CERCLE POLAIRE

NOTES COMPLÉMENTAIRES

31 MARS 2016

10- SUBVENTION REPORTÉE AFFÉRENTE AUX IMMOBILISATIONS CORPORELLES

La subvention reportée découle des contributions obtenues pour l'acquisition d'améliorations locatives. Ces contributions sont virées graduellement aux produits sur la même base que l'amortissement des immobilisations corporelles auxquelles elles se rapportent. Les variations survenues dans le solde de la subvention reportée afférente aux améliorations locatives sont les suivantes :

	2016	2015
	\$	\$
Solde au début de l'exercice	4 196	5 245
Moins: Montant constaté à titre de produit de l'exercice	(1 049)	(1 049)
Solde à la fin de l'exercice	3 147	4 196

11- ENGAGEMENT CONTRACTUEL

Conformément à un bail expirant en mars 2019, l'organisme loue un local dont le loyer annuel s'élève à 12 361 \$.

Les loyers minimums futurs totalisent 37 083 \$ et comprennent les versements suivants pour les trois prochains exercices :

12 361 \$	en	2017
12 361	en	2018
12 361	en	2019

12- INSTRUMENTS FINANCIERS

Risques financiers

L'organisme, par le biais de ses instruments financiers, est exposé à divers risques sans pour autant être exposé à des concentrations de risque. Les principaux sont détaillés ci-après.

Risque de liquidité

Le risque de liquidité est le risque qu'une entité éprouve des difficultés à honorer des engagements liés à des passifs financiers. L'organisme est exposé à ce risque principalement en regard à ses créiteurs. La direction estime qu'elle disposera des liquidités nécessaires pour honorer ses engagements financiers.